



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

RETRAITES : NE PAS SE TROMPER DE CAUSE

« **N**otre système de retraite et ses régimes méritent d'être défendus et améliorés et non pas détruits » : ces derniers jours j'ai éprouvé à plusieurs reprises la nécessité d'exprimer, parfois de façon solennelle, cette conviction qui porte l'opposition de FO au projet d'un régime unique par points.

J'ai notamment été invité à réagir aux propos du président de la République qui semblait vanter les mérites du système de retraite en Andorre, un système par points instauré avec un âge de départ, selon ses dires, à 65 ans. Au passage, il confirme lui-même ce que le Premier ministre nous a dit : au-delà du débat sur un âge pivot collectif ou la durée de cotisation, il faudra travailler plus longtemps. Et si, initialement, le Haut-commissaire avait évoqué l'âge de 63 ans, on est passé ensuite à 64 ans, et pour le président cela semble donc être 65 ans désormais ! Il faut aussi rappeler des vérités pour contrer encore une fois les artifices de communication.

Nous avons en France un système de retraite qui assure de fait un droit universel à la retraite. Certes, tout n'est pas parfait et il peut être amélioré. Mais il ne faut pas se tromper de cause.

Oui, il faut s'assurer que celles et ceux, plus souvent celles, qui n'ont pas pu

bénéficier d'une carrière complète, qui ont subi du travail à temps partiel, des CDD et des interruptions d'activité, des petits salaires, ne se trouvent pas démunis au moment de la retraite. Mais ce n'est pas le système actuel qui est en cause. Un système par points, avec l'obligation d'acheter des points tout au long de sa vie active, quels qu'en soient les aléas, n'y changerait rien et aggraverait plutôt la situation. Là où il faut agir, c'est sur l'emploi et la qualité de l'emploi. C'est-à-dire sur les

Là où il faut agir, c'est sur l'emploi et la qualité de l'emploi

politiques économiques et non mettre en cause le système de retraite. Sans aucun doute, il faut renforcer les dispositifs de solidarité nationale, mis en œuvre par le Fonds de solidarité vieillesse. Cela demande d'en trouver les financements. Mais encore une fois, *quid* de l'efficacité des 140 milliards annuels d'aides publiques aux entreprises au titre des politiques de l'emploi ?

Notre système n'est pas complexe. On agite à nouveau les régimes spé-

ciaux pour opposer les uns aux autres et pour masquer que c'est l'ensemble du système, le régime de base de la Sécurité sociale, son régime complémentaire Agirc-Arrco, qui concerne une très large majorité de la population active et retraitée, qui disparaîtrait avec à la fois le mode de calcul (les vingt-cinq meilleures années) et la part résultant de la négociation collective portant sur la part de richesse redistribuée à la protection sociale.

Une étude récente de la DREES vient de montrer que près d'un tiers des retraités ne font pas valoir l'intégralité de leurs droits à pension, méconnaissant ceux qui proviennent de leur passage temporaire dans un régime au hasard de parcours professionnels diversifiés. Le manque à gagner s'éleverait à 40 euros brut mensuels en moyenne.

Mais la même étude démontre aussi que depuis la mise en place de procédures unifiées et simplifiées de liquidation de la retraite, ces non-recours devraient être réduits voire disparaître. Ce sera le cas avec la mise en place du répertoire de gestion des carrières unique, développé par le groupe Union retraite qui fédère trente-cinq régimes de retraite.

Alors oui, nous entendons défendre nos retraites. Oui, nous nous opposons au régime unique par points; oui, nous le dirons haut et fort le 21 septembre!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr